

La présente rencontre est d'une importance capitale, puisqu'elle se tient à un moment où, dans certains milieux, il semble y avoir une érosion de la confiance en la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Les résultats de nos travaux, c'est-à-dire les décisions que nous prendrons, seront décisifs quant à l'avenir de la Conférence.

Les médias et d'autres milieux s'interrogent sur la crédibilité de la CSCE, notamment en ce qui a trait à la gestion des crises et à la prévention des conflits, parce qu'elle n'a pu trouver de solution au conflit en Yougoslavie. Cette expérience a refroidi l'enthousiasme suscité par le Sommet de Paris.

Cadre de sécurité

N'ayons pas peur des mots. La CSCE demeure la seule institution qui a reçu le mandat d'examiner la question de la sécurité sous toutes ses formes; de plus, ses membres proviennent de l'ensemble de l'Europe et d'outre-Atlantique. Il faut accueillir chaleureusement les nouveaux États membres, puisqu'il est dans l'intérêt de tous d'avoir le plus grand nombre de participants possible. Les nouveaux membres accorderont tout le sérieux voulu à leurs engagements envers la CSCE, et on fera appel à cette dernière si ces engagements ne sont pas respectés.

Mais, la CSCE ne peut agir seule, et elle ne doit pas tenter de le faire.

À l'occasion du Sommet des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui a eu lieu à Rome il y a trois mois, les chefs de gouvernement se sont engagés à soutenir la CSCE. Ils ne prétendaient pas avoir le droit d'être les «policiers» de la région, mais reconnaissaient que dans le «contexte des institutions imbriquées» de l'Europe, l'OTAN contribue à établir un sentiment de sécurité et de confiance.

Fort de la sécurité fournie par l'OTAN, la CSCE pourrait, avec plus d'assurance, procéder à l'édification de la sécurité coopérative.

Dimension humaine

Monsieur le Président, en ce qui a trait aux menaces à la sécurité, les sources de la tension et des conflits se trouvent aussi dans la dimension humaine, un aspect fondamental de la CSCE.

Le temps est venu de mettre un terme à la rédaction de nouvelles normes sur le respect des droits de la personne, la règle de droit, ou les institutions démocratiques. Il faut maintenant concentrer nos efforts sur le suivi et la mise en oeuvre. Il